



> **DURÉE DU PROGRAMME :** temps plein de jour - 915 heures (38 semaines)

> **INSCRIPTION :**

Pour participer à ce programme, vous devez assister à notre **séance d'information obligatoire** en vous inscrivant sur notre [alerte-courriel](#).

> **LIEU DE LA FORMATION :**

Direction de la formation continue et aux entreprises au 2040, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal.

> **OBJECTIF DU PROGRAMME :**

Permettre au participant d'acquérir une formation qui répond aux exigences d'embauche des entreprises œuvrant dans le domaine de l'inspection, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

> **COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES :**

Ce programme, d'une durée de 915 heures, vise à rendre les finissants capables de :

- Lire et interpréter des plans et devis
- Interpréter le Code de construction et la Réglementation
- Constater l'état des bâtiments
- Collecter des informations par une procédure d'inspection
- Communiquer verbalement et graphiquement
- Appliquer des connaissances de base en protection incendie
- Rédiger des rapports d'inspection
- Gérer des activités professionnelles liées à l'inspection

> **CONDITIONS D'ADMISSION**

**Programme financé par Emploi-Québec**

Avant de commencer ce programme, **il faut obtenir l'autorisation** d'un agent ou d'une agente d'aide à l'emploi d'Emploi-Québec et satisfaire aux mêmes exigences que les programmes financés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, mentionnées ci-dessous.

- Détenir un diplôme d'études dans un secteur connexe (technologie de l'architecture, technologie du bâtiment, génie civil, etc.)

**OU**

Détenir un diplôme d'études professionnelles et posséder une formation jugée pertinente par le collège dans le secteur de la construction de bâtiments;

- Les diplômes obtenus à l'étranger nécessiteront une traduction en français, au besoin ; l'évaluation comparative délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion est aussi acceptée;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- Être citoyen canadien, résident permanent ou réfugié;
- Se qualifier lors de l'entrevue de sélection.

## > PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les détenteurs de l'attestation d'études collégiales en Inspection en bâtiment pourront travailler dans l'une des nombreuses municipalités, compagnies d'assurances, firmes d'inspecteurs, institutions et entreprises du bâtiment, services d'architecture ou d'ingénierie.

## > FRAIS DE SCOLARITÉ

**Les programmes financés par Emploi-Québec** sont ouverts à tous les candidats répondant aux exigences d'Emploi-Québec en plus de celles du cégep du Vieux Montréal (voir les conditions d'admission). Les candidats admis à ce type de programme se feront rembourser tous les frais sous présentation de factures.

## > RESSOURCES ENSEIGNANTES

Les formateurs sont des enseignants qui sont issus du domaine de l'inspection en bâtiment et de l'architecture. Ils maintiennent des liens très étroits avec diverses municipalités, entreprises spécialisées en inspection et compagnies d'assurances.

## > LISTE DES COURS

MILIEU DE TRAVAIL EN INSPECTION DE BÂTIMENTS	60 heures
LECTURE DE PLANS ET DEVIS	45 heures
INSPECTION ET CONSTRUCTION I	60 heures
CODES ET RÉGLEMENTATIONS I	60 heures
SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS	60 heures
INSPECTION ET CONSTRUCTION II	45 heures
INSPECTION ET CONSTRUCTION III	60 heures
RÉDACTION DE RAPPORTS	45 heures
CODES ET RÉGLEMENTATION II	60 heures
INSPECTION ET CONSTRUCTION IV	60 heures
PROCÉDURES D'INSPECTION	45 heures
INSPECTION DES APPAREILS À COMBUSTIBLES SOLIDES ET CONNEXES	45 heures
ASPECTS LÉGAUX DE L'INSPECTION DE BÂTIMENT	45 heures
INSPECTION ET CONSTRUCTION V	45 heures
GESTION DE BUREAU	45 heures
PROJET SYNTHÈSE STAGE EN ENTREPRISE (4 SEMAINES)	135 heures
PLANIFICATION ÉTUDES-CARRIÈRE (COURS NON CRÉDITÉS)	25 heures